



Forum du développement durable

15 novembre
2017



Mesures de la
Commune au
niveau
développement
durable



Contenu de la présentation

- ❖ Mobilité douce, routes
- ❖ Gestion des eaux
- ❖ Espaces vert, forêts
- ❖ Voirie, déchetterie
- ❖ Exploitation des bâtiments communaux
- ❖ Energie, éclairage
- ❖ Nouveaux projets



Mobilité douce

Création de bandes cyclables lors de la rénovation des routes (*Rte de Lausanne, d'Yverdon, de Moudon et de Praz-Palud*)

- Promotion de la mobilité douce
- Sécurité piétons – largeur des trottoirs





Routes

Pose d'un revêtement phono absorbant lors de rénovation des routes

- Diminution importante de bruit
- Amélioration de l'environnement pour les riverains





Zones 30 km/h

Mise en place de plusieurs zones 30 km/h

- Augmentation de la sécurité pour tous les usagers
- Diminution de la gravité des accidents





Mobilité douce

Achat d'un vélo électrique pour l'assistante de sécurité publique

Achat d'un vélo pour le STI

- Déplacement rapide et écologique sur le territoire communal





Incitation à la mobilité douce

Mise à disposition des cartes CFF

- Favoriser les transports publics
- *Plus de 90% des cartes vendues par an*



Bon de CHF 300.- lors de l'achat d'un vélo électrique *)

- Favoriser la mobilité douce



*) *Réservé aux habitants d'Echallens*



Eau potable

Recherche des fuites d'eau grâce aux micros placés sur les vannes

Limitation du débit des fontaines

Remplacement progressif des compteurs d'eau afin d'assurer un décompte précis

- Eviter de gaspiller notre bien le plus précieux





Rivières

Mise en place de bassins de rétention

- Limitation du débit d'eaux rejeté dans les rivières et réduction de l'érosion des berges

Mise en séparatif des habitations et renouvellement des collecteurs

- Limitation de la dégradation du milieu naturel
- Amélioration du rendement de notre STEP





STEP

Production de biogaz par un digesteur pour faire fonctionner un moteur «chaleur-force»

- Production de 99% de la chaleur utile et 37% de l'électricité consommée par la STEP
- Economie de plus de 25'000 CHF par an





Renaturation

Remise à ciel ouvert des ruisseaux

- Amélioration de la capacité hydraulique en cas de crue
- Nouvel espace naturel pour la flore et la faune
- Cadre champêtre pour les promeneurs ou les classes d'écoles

Au Larry

- *première étape réalisée en 2016*
- *partie en aval planifiée en 2018*





Espaces verts

Récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des massifs fleuris



Utilisation de terreau de recyclage suisse, sans tourbe, pour les cultures en pot



Projet de permaculture sur une parcelle communale

Aucun pesticide utilisé depuis 2012

Lutte contre les «mauvaises» herbes avec une machine à eau chaude





Forêt

Forêt d'Echallens certifiée FSC

- Exploitation durable

Entretien régulier des forêts

- Fonction de protection, de production, d'habitat et de détente

Culture de sapins de Noël dans notre forêt

- Production locale





Service de voirie

Mise à disposition d'Eco points pour les manifestations

- Sensibilisation des organisateurs sur la gestion des déchets
- Participation active de bénévoles au nettoyage après une manifestation



Location des tentes et tables

- Soutien aux rencontres sociales





Service de voirie

Obtention en 2016 d'un certificat environnemental pour le recyclage du PET

Utilisation d'un véhicule électrique pour la tournée de ramassage des poubelles publiques





Déchetterie

Installation d'un espace troc





Déchetterie

Installation de ~900 m² de panneaux photovoltaïques

- Production annuelle d'environ 170 MWh (*représente la consommation d'env. 40 ménages*)





Exploitation des bâtiments

Etude énergétique du bâtiment lors d'un changement de la production de chaleur

Contrôle mensuel de la consommation d'eau potable

Mise en mode «vacances» des chaufferies sur toute la période estivale dans les bâtiments scolaires

Installation de LED lors du remplacement de sources de lumière





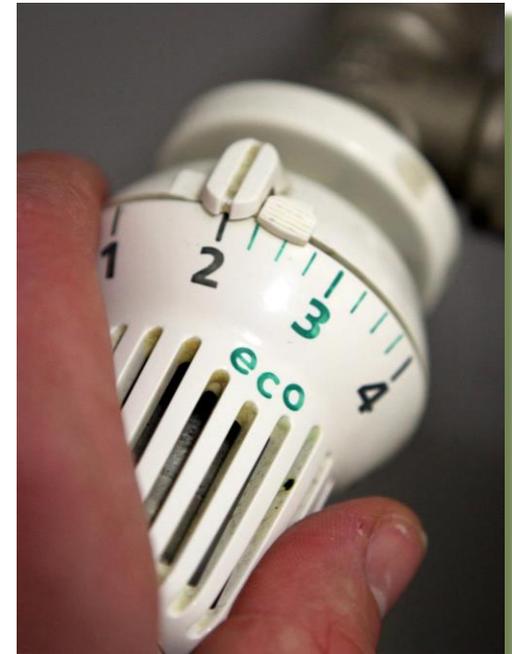
Exploitation des bâtiments

Limitation à 6 litres de toutes les chasses d'eau

Installation de détecteur pour tous les éclairages de zone de passage

Baisse du chauffage durant la saison froide lorsque les bureaux ne sont pas occupés

Amélioration de l'enveloppe thermique des bâtiments lors de réfections





Exploitation des bâtiments

Analyse de la nécessité de certains travaux annuels sur les sols

Achat de produits de nettoyage écologiques ; dosage précis lors de l'utilisation

Mise à disposition de poubelles favorisant le tri des déchets





Rénovation de la piscine des Trois Sapins

Nouvelle isolation du toit et des façades

Fenêtres triple vitrage

Isolation du bassin

- Economie de chauffage env. 20% / an

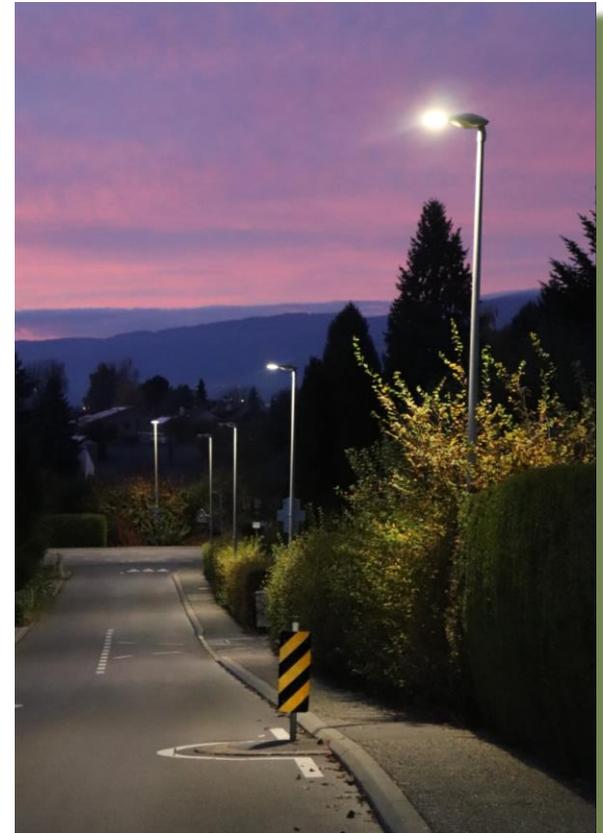




Éclairage public

Renouvellement important de l'éclairage public

- Remplacement du mercure par la technologie LED
- Baisse de la luminosité pendant la nuit
- Economie d'énergie et impact financier à quantifier ; un bilan sera effectué



Bâtiment UAPE et nouveau bâtiment scolaire à Court-Champ

Installation d'une production de chaleur à plaquettes de bois

- Neutre en CO₂
- Production locale

Lors du terrassement, réutilisation d'une partie des terres localement

- Amélioration du bilan écologique et financier





Promotion économique

Soutien des commerces de proximité

- Mise en valeur et redynamisation du commerce local
- Offre en places de travail
- Renforcement des liens entre la population





Politique

Les 3 piliers du développement durable sont pris en compte dans les préavis municipaux

10. Développement durable

10.1. Aspect économique

Le financement par la bourse communale de ce bâtiment est plus intéressant sur le plan économique qu'un partenariat avec un investisseur privé.

Etant membre du réseau de l'EFAJE, nous participons à son financement selon les règles en vigueur. Au travers de ce projet, l'objectif de la Municipalité n'est donc pas de générer un rendement tel que celui appliqué par des instituts divers (par exemple : fonds de pension, etc.)

10.2. Aspect social

Développement de l'offre pour l'accueil de jour des enfants en réponse aux besoins des familles.

10.3. Aspect environnemental

Edifier un bâtiment avec le meilleur bilan énergétique donc parfaitement en phase avec le développement durable.



Administration communale

Extinction des lumières à la fin de la journée

Diminution des impressions/copies inutiles en favorisant l'utilisation des documents numérisés ou des impressions recto/verso

Achat privilégié des fournitures de bureau dans les commerces locaux





Places publiques

Analyse des espaces publics et propositions pour de nouveaux usages

- Amélioration du cadre de vie et de la convivialité
- Amélioration des liaisons de mobilité douce
- Valorisation des espaces publics
- Mise en valeur du Bourg





Nouvel Ecoquartier Crépon

But de l'Ecoquartier

- réduire au maximum l'impact sur l'environnement
- favoriser le développement économique
- contribuer à la qualité de vie, la mixité et l'intégration sociale

Rédaction d'une charte de qualité

- Complément aux dispositions réglementaires du PPA





Merci de votre attention